

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
Délibération n° 2582/2018	<b>Objet</b> : Désignation du remplaçant du délégué titulaire du SIPE.

Conseillers en exercice : 27

Présents : 16

Pouvoirs : 7

Absents : 4

Votants : 23

L'an deux mil dix-huit, le 20 décembre à 19H00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 14 décembre 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Sylvie GERINTE, Maire,

**Présents** : Sylvie GERINTE, Maire.

Jean-Michel CARIGI, Pierre BORNE, Alain BOUKRIS, Danielle METRAL, Bernard KAMMERER, Arlette LEPARC, adjoints au Maire.

Joseph DUPRAT, Florence TORRECILLA, Nathalie BOIXIERE, Magali OLIVE, Martine HARBULOT, Dominique GOYER, Dominique MAIGNAN, Raymond CANTAREL, Maryse MATHIEU, conseillers municipaux.

**Absents représentés** : Marie-Paule BOILLOT donne pouvoir à Sylvie GERINTE, Jean-Luc DESPREZ donne pouvoir à Joseph DUPRAT, Marie-France PELLETEY donne pouvoir à Danielle METRAL, Joël VILLAÇA donne pouvoir à Jean-Michel CARIGI, Virginie LECARDONNEL donne pouvoir à Bernard KAMMERER, Alexandre RICHE donne pouvoir à Arlette LEPARC, Claude-Olivier BONNEFOY donne pouvoir à Pierre BORNE.**Absents** : Alphonse BOYE, Hakima OULD SLIMANE, Fabrice LEVEAU, Samantha CRISIAS.

Madame Nathalie BOIXIERE a été nommée secrétaire de séance

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29 ;**Vu** L'article L.5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que les délégués des établissements publics de coopération intercommunale sont élus par les conseils municipaux des communes intéressées parmi leurs membres ;**Considérant** la nécessité de remplacer Arlette LEPARC pour représenter la commune de Marolles-en-Brie au sein du Syndicat Intercommunal de la Petite Enfance ;**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,****A l'unanimité :****ARTICLE UNIQUE : DESIGNE** Danielle METRAL déléguée titulaire auprès du Syndicat Intercommunal de la Petite Enfance (SIPE), en remplacement d'Arlette LEPARC.

CERTIFIE CONFORME

MAROLLES-EN-BRIE, le 20 décembre 2018

  
Sylvie GERINTE

Maire de Marolles-en-Brie

